



Appel à manifestation d'intérêt

Programme Tanouir Démultiplié de l'association Kane Ya Makane

L'association Kane Ya Makane... lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des associations œuvrant dans le champ socio-éducatif et encadrant de manière effective des enfants de 6 à 11 ans .

Présentation de l'association Kane Ya Makane ...

L'association Kane Ya Makane a été créée en 2009 sur la base de la conviction que l'art et la culture peuvent contribuer de manière significative au développement humain, éducatif, social et économique.

En 2010, le projet Tanouir a été lancé au sein des écoles publiques rurales pour **lutter contre l'abandon scolaire**. Ce projet comporte des **ateliers artistiques dont l'objectif est de favoriser l'éveil, la créativité et l'épanouissement des enfants**. Il intègre en outre des ateliers de renforcement en langue française et des activités de formation auprès des instituteurs des écoles d'intervention. L'ensemble de ces programmes a été conçu au fil du temps par Kane Ya Makane.

Depuis son démarrage, le projet Tanouir est déployé en étroite collaboration avec les différentes instances de l'Education Nationale. Ce sont aujourd'hui près de 23 000 enfants, de 35 écoles publiques rurales et 350 instituteurs qui ont bénéficié des activités du projet Tanouir, dans 3 régions du Maroc (Marrakech, Agadir, El Jadida).



Le programme *Tanouir* démultiplié

Le projet Tanouir est aujourd'hui un programme mature, éprouvé et largement documenté, dont la pertinence et l'efficacité sont unanimement reconnus, y compris par le Ministère de l'Éducation Nationale qui a appelé à sa généralisation.

Dans cette perspective et afin que Tanouir puisse profiter à des dizaines, voire des centaines de milliers de nouveaux enfants, Kane Ya Makane (KYM) souhaite aujourd'hui en élargir le déploiement sur tout le territoire national à travers un **processus de démultiplication visant à s'appuyer sur des partenaires relais pour mettre en place le programme auprès des enfants qu'ils encadrent**.

C'est dans ce cadre que KYM a mis en place le **programme Tanour Démultiplié** dont dépend cet appel à manifestation d'intérêt.

Le contenu du programme

Le programme Tanour démultiplié consiste à **accompagner les associations éducatives pour intégrer tout ou partie du programme pédagogique Tanour dans leurs projets.**

Kane Ya Makane propose **différentes formules de partenariats, modulables au cas par cas** selon les besoins et projets des associations partenaires et allant d'une "simple" mise à disposition de la mallette pédagogique Tanour jusqu'à un accompagnement complet dans le projet (mallette, formation, encadrement, suivi).

Les partenaires relais pourront s'appuyer sur une documentation intégrale de Tanour et de **nombreux outils spécifiquement développés par Kane Ya Makane** pour assurer la pérennité du projet, faciliter son appropriation par les différents acteurs et garantir ainsi la qualité de la démultiplication, parmi lesquels :

- ❖ **Une mallette pédagogique complète**
composée pour chaque programme (artistique, Renforcement en Langue française, Projet Personnel de l'élève), de fiches pédagogiques détaillées, de programmations par année de projet et par niveau scolaire, de divers guides destinés aux animateurs
- ❖ **Des supports audio visuels**
pour illustrer les différentes disciplines et le déroulement des ateliers (vidéos ateliers filmés) ainsi que le contenu même des ateliers (capsules Tanour en ligne)
- ❖ **Un parcours de formation et un processus d'encadrement** et de suivi clairement définis entre le partenaire et KYM dès la signature de la convention de partenariat

Modalités de candidature au programme *Tanour démultiplié*

Le projet s'adresse à différentes catégories d'acteurs susceptibles de devenir relais de la démultiplication Tanour dont les associations et autres structures (orphelinat,...) **encadrant des enfants de 6 à 11 ans.**

Pour participer au programme, les associations intéressées doivent :

- Travailler avec la cible des 6 à 12 ans
- Être en capacité de mobiliser les ressources nécessaires (RH, financières, logistiques, structurelles...) pour participer à ce programme et bénéficier de l'appui de KYM

Pour candidater, les associations intéressées doivent :

- Envoyer une présentation de l'association et de ses activités
- Remplir la fiche projet jointe à cet appel à manifestation d'intérêt

Le dossier complet de candidature doit être envoyé à Severine SETTIER à l'adresse suivante : contact.rca.kym@gmail.com

Les candidatures seront étudiées avec attention par Kane Ya Makane et sélectionnées selon des critères et un processus visant à assurer leur adéquation aux objectifs du projet et aux capacités d'encadrement de Kane Ya Makane.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : 16 Novembre 2022

Pour toutes questions relatives au programme ou à votre candidature, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail indiquée ci-dessus.

Pour plus d'information sur le programme Tanouir Démultiplié, nous vous invitons à prendre connaissance au préalable du document "*Support d'information associations – mai 2021*" qui se trouve sur le site de l'association (partie Contribuer – déployer Tanouir)

Plus d'information sur les projets de Kane Ya Makane sont disponibles sur notre site : www.kaneyamakane.com et sur notre groupe facebook « *Tanouir ou l'art au service de l'éducation* ».